



DEMANDE D'AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES

Dans le cadre de la politique d'image, d'attractivité et de communication, l'École Nationale d'Ingénieurs de Brest (ENIB) conçoit des supports de communication (plaquettes, affiches, livrets, site web, vidéos, émissions de radio...) pour promouvoir l'offre de formation et pour communiquer auprès des partenaires institutionnels de l'école, afin de développer la notoriété de l'établissement.

Je soussigné(e).....
(nom, prénom)

Né(e) le

Autorise

N'autorise pas

« L'ENIB à reproduire, représenter, utiliser et diffuser toutes prises de vue, vidéo, audio, interviews me concernant sur l'ensemble des supports de communication de l'école, publication papier ou web, qu'elle réalise en propre ou en collaboration avec des structures partenaires institutionnels ».

La présente autorisation est consentie pour la durée de validité des supports de communication et pour une durée indéterminée à des fins d'archivage. L'ENIB s'engage à utiliser votre image uniquement pour la communication institutionnelle* et aucunement à des fins commerciales.

Date :

Signature précédée de la mention
« lu et approuvée »

***Notez bien ceci :**

- Il existe également certains cas pour lesquels le consentement de la personne concernée n'est pas requis. C'est le cas par exemple lorsque certaines personnes apparaissent fortuitement sur une photo ou une vidéo prise dans un lieu public. On considère alors, en principe, qu'un consentement pour l'utilisation ultérieure de cette photo ou vidéo n'est pas requis.
- De même, aucune autorisation n'est en principe requise pour prendre des images d'une foule, ni pour les utiliser ultérieurement. On considère ici aussi que l'image de la personne est secondaire.